Communiqué de presse

Nîmes, le 4 novembre 2026

Handicap : dans le Gard, coopérer pour faciliter l'accès aux soins

Les établissements du GHT Cévennes-Gard-Camargue et les acteurs en santé du territoire signent la Charte Romain Jacob.

Ce mercredi 4 novembre 2026, les établissements du Groupement hospitalier de territoire (GHT) Cévennes-Gard-Camargue, leurs partenaires de l'inter-CPTS du Gard et de nombreux partenaires en santé du territoire se réunissent à l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) du CHU de Nîmes pour signer, chacun en leur nom, la Charte Romain Jacob. Cette matinée rend visible une dynamique engagée depuis 2024 pour faciliter l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap dans le Gard.

Un diagnostic territorial à l'origine de la démarche

Le point de départ est le diagnostic territorial réalisé dans le cadre du **Projet médico-soignant partagé (PMSP)** du GHT et mettant en évidence des ruptures de parcours, un manque de coordination et de formation, mais aussi de nombreuses expertises locales et une forte volonté collective d'agir.
Les chiffres du baromètre Handifaction 2025 sur l'accès aux soins dans le Gard (2 223 répondants) confirment l'urgence d'agir : **29 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir été soignées** et 17 % ont abandonné leur parcours sans y avoir été contraintes. À l'inverse, le taux de soin atteint 74 % chez les personnes disposant d'un médecin traitant, contre 43 % chez les autres.

Faire ensemble ce qu'aucun acteur ne peut réussir seul

La réponse construite depuis ne repose pas sur un acteur unique : elle organise les complémentarités.

- **Le GHT se donne un cap** : la politique Handicap est inscrite dans le Projet médico-soignant partagé, avec des priorités communes, des outils partagés et un réseau de Référents Handicap déployés dans chaque établissement.
- **Le CHU de Nîmes fédère et facilite** : en tant qu'établissement support du GHT, il met à disposition son ingénierie, coordonne les projets communs et mobilise notamment l'IFMS. Son rôle n'est pas de se substituer aux partenaires, mais de créer les conditions pour construire, déployer et évaluer ensemble.
- **Les partenaires apportent leurs expertises** : le **Club Handicap Gard**, réseau territorial de coopération co-animé par le CHU de Nîmes et l'Unapei 30, relie **114 structures** (70 membres et 44 structures invitées) du sanitaire public et privé, du médico-social, de la ville, des associations de personnes concernées et d'aidants, de la coordination et des institutions, autour de 5 groupes de travail.

Des réalisations concrètes déjà en marche

- **La formation des professionnels de santé hospitalier et de soins primaires** comme levier central : 100 professionnels ont déjà suivi la formation « Accueil des personnes en situation de handicap ». 24 sessions sont programmées fin 2026 et 2027. Une seconde formation, « Améliorer l'accès aux soins et la prise en soins », débute en octobre 2026. Ces formations sont animées par des binômes associant un professionnel de santé et une personne vivant avec un handicap ou un aidant.

- **La fiche territoriale de recueil des besoins**, validée le 24 juin 2026 et déployée depuis juillet dans tous les établissements du GHT : un même outil partagé entre hôpital, ville, médico-social et domicile pour **anticiper les adaptations plutôt que découvrir les difficultés au moment du soin**.
- **La rubrique Handicap** du site internet du CHU de Nîmes, conçue avec les membres du Club pour préparer la venue à l'hôpital et rendre les ressources visibles.
- À venir fin 2026 : une **charte d'accueil** dans les lieux de soins, une liste de **« Never Events »** (situations à risque ou inacceptables à prévenir) et un **réseau d'ambassadeurs du handicap**.

Une méthode reconnue au niveau national

Le projet « Club Handicap Gard : faciliter l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap par le décloisonnement territorial » a été **sélectionné au Prix du décloisonnement de la Fédération hospitalière de France (FHF)**. La démarche sera présentée les 5 et 6 novembre 2026 au congrès inter régional FHF Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

« Adapter le soin, ce n'est pas proposer un soin différent. C'est permettre à chacun d'accéder réellement au même soin. » Cécile CHALET, directrice référente Handicap du CHU de Nîmes.

Ils réagissent

« Pour la première fois, ce n'est pas un établissement mais tout un territoire de santé qui s'engage : c'est la marque d'une coopération forte dans le Gard qui dépasse les frontières des établissements hospitaliers. » ***Frédéric Rimattei**, Directeur général du CHU de Nîmes*

« Cette signature s'inscrit dans notre projet médico-soignant partagé : l'accès aux soins des personnes en situation de handicap est devenu une priorité stratégique commune, pas une addition de bonnes volontés. » ***Jean-Marie Kinowski**, Président de la commission médicale de groupement*

« Le handicap ne s'arrête pas aux portes d'un hôpital : c'est un écosystème entier sanitaire, médico-social, associatif qui se met en marche aujourd'hui. » ***Christian Cataldo**, Directeur du CH d'Alès*

« Chaque établissement signe en son nom, mais c'est bien une feuille de route partagée que nous engageons : la force de cette démarche, c'est le territoire. » ***Jean-Luc Montagne**, Directeur du CH d'Uzès*

« De Nîmes au Vigan, la même ambition : faire en sorte que l'éloignement géographique ne soit plus un obstacle de plus pour les personnes en situation de handicap. »
***Séverine Jaffier**, Directrice de l'hôpital de proximité du Vigan*

« Le Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze a été le premier établissement du GHT à signer ; aujourd'hui, tout le territoire emboîte le pas : c'est la preuve qu'une dynamique, une fois lancée, fait bouger tout un écosystème. » ***Jean-Philippe Sajus**, Directeur du CH de Bagnols-sur-Cèze*

Groupement Hospitalier de Territoire
CÉVENNES | GARD | CAMARGUE

14,5 millions de personnes de 15 ans ou plus vivent à domicile avec au moins une limitation fonctionnelle sévère en France métropolitaine (DREES, 2024)

29 % des répondants au baromètre Handifaction Gard 2025 déclarent ne pas avoir été soignés

114 structures mobilisées par le Club Handicap Gard

100 professionnels déjà formés, avec une satisfaction de 8,67/10

Contact presse
CHU de Nîmes - Direction de la communication et des affaires culturelles
direction.communication@chu-nimes.fr – 04 66 68 33 04